



DATE DE PUBLICATION : 19 juillet 2017

Le directeur général des Études et des Relations internationales

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, à M. Marc-Olivier STRAUSS-KAHN, le 21 octobre 2016 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Marie-Anne ROUQUIER, chef du Cabinet de la direction générale des Études et des Relations internationales, et en cas d'absence et d'empêchement à M^{me} Marina SEDRO, adjointe au chef de Cabinet de la direction générale des Études et des Relations internationales, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction générale des Études et des Relations internationales, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 3 juillet 2017

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN